

Mobilisation régionale afin que justice soit rendue pour Ernest Manirumva

@rib News, 11/11/2011 BURUNDI : Justice pour Ernest Manirumva réclamée lors de la commémoration mensuelle de son assassinat Le 9 novembre 2011 - Il faut respecter les normes d'un procès équitable et mener des enquêtes complémentaires impartiales. Temps si la justice doit être rendue pour l'assassinat d'Ernest Manirumva, a déclaré aujourd'hui le Projet des défenseurs des droits humains de l'Est et la Corne de l'Afrique (EHAHRDP), au moment de la publication de son rapport sur le dossier Ernest Manirumva. C'était un défenseur des droits humains burundais et vice-président d'une organisation de la société civile, l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME). Dans la nuit du 8-9 avril 2009 il a été enlevé de son domicile et assassiné trés tôt dans la matinée du 9 avril. Son assassinat est venu démontrer en même temps le danger qu'encourent ceux qui s'opposent au pouvoir en place et la difficulté à obtenir justice au Burundi.

Deux ans et demi après l'assassinat de Manirumva, l'affaire n'est pas encore résolue, alors que le processus judiciaire ne se conforme pas à maintes reprises aux normes nationales et internationales d'un procès équitable. Le rapport de dix-sept pages intitulé « Ernest Manirumva : assassinat d'un défenseur des droits humains - une lumière perdue, un procès traillé et une société civile menacée » est le résultat d'une mission d'observation du procès menée par EHAHRDP en juin 2011. Il fournit les antécédents du dossier ainsi qu'un compte rendu de la dernière audience du 15 juin 2011. Les défis auxquels des défenseurs des droits humains ont fait face pendant leur campagne pour justice pour Manirumva et le climat actuel pour le travail dans le cadre des droits humains au Burundi sont également mis en évidence. Le Projet des défenseurs des droits humains de l'Est et la Corne de l'Afrique (EHAHRDP) demande aux autorités burundaises d'assurer la protection de tous les témoins dans l'assassinat de Manirumva, mener des enquêtes impartiales, indépendantes et complètes y compris des interrogatoires, des confrontations et des tests ADN sur les personnes citées dans les rapports du FBI et de la 3^{ème} commission d'enquête, assurer la reprise rapide des audiences publiques sur le dossier et garantir l'inviolabilité de l'indépendance judiciaire dans le dossier. Lire l'intégralité du Rapport